



**Le CTP du 30 juin devait finaliser les 2 dossiers majeurs pour l'ensemble des agents du Conseil régional : la CARTE DES METIERS et le REGIME INDEMNITAIRE.**

Ces 2 projets devaient notamment offrir à tous les agents des **perspectives d'évolution professionnelle** et une véritable **augmentation du pouvoir d'achat**. Malheureusement, si certains agents profitent des progrès, on a parfois l'impression que

## **POUR LA REGION CENTRE LA FRANCE D'EN BAS DOIT Y RESTER !**

L'Intersyndicale dénonce **plusieurs points** particulièrement **inégaux** :

### **1) Dans la carte des métiers :**

⊗ Le métier d'Assistante de Direction a évolué. Il nécessite des compétences spécifiques et entraîne des responsabilités particulières. La **Région REFUSE l'accès des Assistantes de Direction au grade de Rédacteur** (cat. B). ⇒ Elle **interdit de fait toute évolution de carrière** à des professionnels(le)s reconnu(e)s et indispensables et bloque l'accès à la catégorie B de nombreux agents lauréats de l'examen professionnel et du concours qui vont en perdre le bénéfice.

⊗ La **Région REFUSE l'accès au grade d'ATTEE principal 2<sup>ème</sup> Classe** aux agents de base des lycées (**agent d'entretien et aide cuisine**). ⇒ **Conséquences** : Pour toute leur carrière, les agents concernés n'ont accès qu'à 2 grades. Inadmissible sur le principe, ce blocage est source d'inégalité pour 2 raisons :

- La même carte des métiers reconnaît aux encadrants des lycées l'accès aux 4 grades d'ATTEE, 3 grades d'Agent de Maîtrise et 3 grades en Technicien (Cat. B).
- Tous les agents de catégorie C du siège ont accès aux 4 grades d'adjoint administratif.

### **2) Dans la revalorisation 2012/2014 du régime indemnitaire :**

Après nous avoir incités à boucler ce dossier en urgence (en 3 mois), la Région a décidé de le repousser subitement, en nous faisant comprendre que nous étions **trop "gourmands"**, notamment dans l'objectif, pourtant partagé, de rapprocher les filières administratives et techniques.

Cette décision de retrait, INATTENDUE, nous a vraiment déçus alors que nous avons fait des propositions constructives et que nous avons **baissé de moitié** la plupart de **nos revendications** depuis le début de la négociation, prouvant notre volonté d'arriver rapidement à un accord, mais pas à n'importe quel prix.

Les **propositions de la Région** pour les **agents de base des lycées** (agent d'entretien et aide cuisine) sont **inacceptables** :

**36 € d'augmentation pour 36 mois,  
Soit 1 € par mois pour les 3 ans à venir.**

Alors que parallèlement, la Région propose des augmentations de **plus de 300 €** par mois pour certains métiers.

### **Et la parité ?**

Enfin, alors que la Région Centre communique beaucoup sur d'égalité femmes/hommes (colloque, rapport, Charte ...), on constate que **tous les métiers concernés** par ces **blocages** dans les **carrières** et les **rémunérations** sont **majoritairement occupés par des femmes** : agent d'entretien, aide cuisine, assistante de direction, VP et Président.

**Pour les agents de la Région aussi,  
Le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous**

**La carte des métiers et le régime indemnitaire apportent de vraies réponses sur la valorisation de certains métiers. Ce travail ne doit pas être gâché par la dévalorisation d'autres métiers.**

**L'Intersyndicale demande :**  
**La correction des inégalités dénoncées ci-dessus,  
Des augmentations décentes pour tous,  
Des déroulements de carrière décents pour tous.**